



## Suppression de l'ABES : un amendement qui révèle ce que la « simplification » pourrait signifier pour la science et la recherche

Dans le cadre des discussions sur le projet de loi de simplification de la vie économique, la députée Anne-Laure Blin (Maine-et-Loire, Droite Républicaine) a suggéré la suppression de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES).

**Dans la lignée d'Elon Musk et Javier Milei ce projet de loi est l'occasion pour le gouvernement Macron Bayrou et leurs soutiens de tailler à la tronçonneuse dans les services publics.**

L'exposé des motifs de cet amendement démontre une méconnaissance totale du rôle et des missions de l'ABES, les réduisant à la maintenance du SUDOC.

Rappelons que l'ABES joue un rôle stratégique dans le domaine de l'accès à la documentation scientifique. Parmi ces nombreuses missions au service de la communauté universitaire on retrouve la mutualisation d'acquisition de ressources électroniques, le signalement collaboratif des ressources documentaires, d'archives, de manuscrits, des thèses...

Même s'il a été retiré sans débat en commission, il n'en reste pas moins que cet amendement illustre les dégâts que les coupes sombres et aveugles au nom de l'économie de guerre peuvent faire.

Il n'est pas dit qu'il ne refera pas son apparition dans un cadre ou un autre. En effet Amélie de Montchalin, ministre chargée des comptes publics, a annoncé dimanche que « d'ici la fin de l'année », « un tiers des agences et des opérateurs » de l'État allaient être « fusionnés ou supprimés ».

Dans l'ESR parmi ces opérateurs on retrouve outre le **CNRS** et les organismes de recherche (**IRD, l'INSERM, l'INRAE,...**), **les CROUS, et l'IPEV**, déjà menacé de fusion avec l'IFREMER ou le CNRS l'année dernière et que FO ESR a contribué à défendre.

**Cette « stratégie de la tronçonneuse » au nom de l'économie de guerre n'épargne personne... ou presque.**

Toujours dans le cadre de l'examen de ce projet de loi à l'Assemblée nationale, huit amendements, émanant du gouvernement et de différents groupes politiques, ont été à nouveau déposés<sup>1</sup> afin de conserver le HCERES, dont la suppression, demandée par FO ESR et la majorité des syndicats de l'ESR, a été votée en commission spéciale le 24 mars.

- **FO ESR s'oppose à la suppression de l'ABES et s'opposera à toute tentative de suppression ou de fusion d'opérateur ou d'agences au seul motif de faire des économies ;**
- **FO ESR revendique la suppression du crédit impôt recherche (CIR) et la réaffectation de ces 8 milliards à l'ESR**
- **FO ESR revendique la suppression des 200 milliards d'aides données aux entreprises sans contrepartie et la réaffectation de ces sommes aux services publics.**

Montreuil, le 2 mai 2025

<sup>1</sup> Le 10 avril dernier déjà les députés ont rejeté, par 76 voix contre et 63 pour, cinq amendements visant à rétablir le HCERES.